

Bourses Doctorales CNRS-L/UL

2020-2021

Financement réservé aux candidats ayant obtenu une bourse partielle complémentaire d'un autre établissement ou agence de financement de recherche

Le Conseil National de la Recherche Scientifique de la République Libanaise (CNRS-L) et l'Université Libanaise (UL) offrent exceptionnellement pour l'année 2020-2021, des demi-bourses doctorales réservées **aux candidats ayant justifié l'obtention d'une bourse complémentaire accordée par l'université d'accueil à l'étranger ou par des établissements ou agences reconnus par le CNRS-L et l'UL. Ces bourses sont destinées à des candidats souhaitant préparer leur doctorat dans le cadre d'une co-tutelle de thèse entre l'UL et une université étrangère.**

Conditions d'éligibilité

Ces demi-bourses cofinancées d'un montant annuel de 10 millions LL sont exclusivement destinées à des étudiants libanais titulaires d'un diplôme de Master Recherche délivré par l'Université Libanaise. Considéré éligible tout candidat ayant la nationalité libanaise depuis plus de 10 ans, âgé de moins de 30 ans à sa première année de thèse, et ayant au moins 70/100 système comme moyenne générale en deuxième cycle universitaire (M1+M2). Le financement est renouvelable deux fois au maximum suite à l'évaluation annuelle du progrès de la thèse.

Outre les conditions d'éligibilité mentionnées ci-dessus, ces demi-bourses doctorales sont soumises aux restrictions suivantes :

- le boursier ne peut pas exercer un travail rémunéré, et ne peut pas bénéficier d'une subvention supplémentaire de toute autre source en dehors de ce qui est mentionné dans cet appel.
- la bourse est accordée aux candidats en première année de doctorat.

- à l'annonce des résultats, le candidat doit se prononcer sur son intention d'accepter ou refuser la bourse, et ceci par un courrier officiel envoyé au CNRS-L et l'UL. Dans le cas de désistement, le candidat doit mentionner les raisons et les motifs derrière sa décision.

- le bénéficiaire d'une demi-bourse doit, clairement et explicitement, faire mention de son programme de financement étranger en plus du financement CNRS-L/UL dans toute sorte de publications et contributions scientifiques liées au travail de la thèse (articles, présentations orales, posters, et les actes de colloques, etc.).

- en cas de manquement à ces restrictions, la demi-bourse est arrêtée et le boursier s'engage à rembourser tous les fonds qu'il a déjà reçus de la part du CNRS-L et de l'UL.

Critères de sélection

Les critères de sélection ne sont pas limités à l'excellence du candidat et son parcours. En plus de ceux-ci, tous les indicateurs concernant l'encadrant et le sujet de la thèse sont considérés. A titre d'exemple, l'expertise de l'encadrant et la cohérence de ses activités de recherche, ainsi que la qualité du sujet de la thèse et son impact pour le Liban, font partie des critères d'évaluation. Les thèses en thématiques émergentes et en sciences humaines et sociales sont également encouragées.

Pièces Constitutives du dossier de candidature

1. Dossier de candidature dûment rempli et signé ([Télécharger le dossier de candidature](#))
2. Extrait d'état civil (إخراج قيد فردي)
3. Photo d'identité (صورة شمسية)
4. Copie du Baccalauréat libanais (ou équivalent)
5. CV + copie des diplômes universitaires obtenus + relevé des notes
6. Lettre de motivation du candidat
7. Documents Scientifiques (publications etc.)
- 8. Admission (ou inscription) en doctorat à l'étranger et à l'UL.**
- 9. Attestation de financement (demi-bourse) de l'université d'accueil à l'étranger ou de tout autre établissement ou agence reconnus par le CNRS-L et l'UL. Le montant annuel minimal de la bourse étrangère doit être supérieur à 6000 euros.**

Les dossiers seront déposés, **jusqu'au 30 juillet 2020**, auprès du CNRS-L (bureau des bourses) et une copie du dossier à l'UL (bureau des relations internationales). Une version électronique du dossier doit être également envoyée à Dr Tamara Elzein (tamara.elzein@cnrs.edu.lb) et à Dr Zeinab Saad (dri@ul.edu.lb).